

PROCES VERBAL de la REUNION
CONSEIL MUNICIPAL du mardi 22 octobre 2024
Suivant convocation du 17/10/2024

Présents : Catherine LISTER - Gilbert OUCHENE - Romain RUBIO - Jean-Jacques MAILHAC - Virginie FREGARD – David MOURGUES - Nadine FALIERE

Représentés par procurations : Philippine DEMARGNE à Catherine LISTER - Anna ZAK-DAVIES à Nadine FALIERE

Absents excusés : Béatrice IZAC - Jean-Baptiste BUFFLIER

Secrétaire de séance : Nadine FALIERE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26/08/2024. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Décisions :

37-2024 : Convention Hérault Energie : approuvée à l'unanimité

38-2024 : TFB : Exonération de taxes en faveur des immeubles situés en FRR rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisations foncières des entreprises prévue à l'article 1466G du code général des impôts : approuvée avec 8 voix pour et une abstention

39-2024 : TFB : Exonération en faveur des hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, des locaux meublés à titre de gîte rural, des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes : contre à l'unanimité

40-2024 : CFE : Exonération en faveur des établissements appartenant aux entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'article 44 quindecies A dans une zone FRR : contre à l'unanimité

41-2024 : Modification des modalités du RIFSEEP : approuvée à l'unanimité

42-2024 : Modification financière à la protection sociale des agents en santé : approuvée à l'unanimité

43-2024 : Demande subvention FAIC 2024 : approuvée à l'unanimité

Questions diverses :

Le conseil municipal s'est prononcé contre la création d'une servitude de passage au niveau du parking du camping campotel celui-ci pouvant être amené à être fermé.

Suite à la mise en vente d'un terrain, à proximité de la station d'épuration de Laurenque, la commune a décidé de s'en porter acquéreur.

A la demande d'un administré d'installer «une zone d'échanges» sur les espaces de tri, le conseil propose que les personnes concernées installent les objets devant leur domicile pour éviter les dérives.

La séance est levée à 20H30.

Le Maire
Catherine LISTER

